Aide macrofinancière à l'Albanie

2003/0330(CNS) - 31/03/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Luis BERENGUER FUSTER (PSE, E) sur l'octroi d'une nouvelle aide macrofinancière à l'Albanie d'un montant de 25 mios EUR, le Parlement européen se rallie à la position de sa commission au fond et approuve la proposition de la Commission avec quelques amendements techniques visant à : - souligner la composante "don" du soutien financier et rappeler que l'octroi de cette dernière est liée au respect de certaines conditions financières et politiques; - rappeler que ce type d'aide ne constitue en aucun cas un précédent et reste exceptionnel; - rattacher la proposition au troisième examen du FMI sur le programme en faveur de l'Albanie dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et de la croissance (FRPC); - souligner le prix qu'il attache à la complète information du Parlement européen sur les conditions d'octroi des aides. Enfin, le Parlement demande à la Commission de fournir à l'Albanie une assistance visant à aider ce pays à améliorer sa politique fiscale, à mieux mobiliser ses recettes et à réduire le phénomène de l'économie informelle, sachant que ce phénomène pénalise gravement ce pays et accroît son déficit actuel.